

ÉCOLE DE MUSIQUE

DU PAYS DE CHARLIEU-BELMONT



 04 77 60 19 09

 empc.charlieu@free.fr

 <http://www.kanas.com/ecoledemusiquedupaysdecharlieubelmont/>

 <https://facebook.com/ecolemusiquecharlieubelmont>

Informations pratiques 2023/2024

TARIFS 2023 / 2024

Adhésion à l'association pour l'année : 40 €

L'école de musique étant reconnue d'intérêt général, cette adhésion est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Si vous êtes imposable, l'adhésion ne vous coûtera que 13.33 € pour l'année.

Une adhésion = 1 voix aux assemblées générales.

Frais de scolarité annuels :

Enseignement	Communauté de Communes	Hors Communauté de Communes
Instrument ou chant individuel + FM	440 €	580 €
Instrument ou chant individuel + atelier + FM (cycle I)	495 €	645 €
Instrument ou chant individuel + atelier + FM (cycle II)	525 €	680 €
2 ^{ème} instrument	335 €	440 €
Éveil musical/Découverte/ FM seule	105 €	125 €
Chorale adultes / enfants	105 €	125 €
Atelier seul	220 €	230 €

Réduction pour un même foyer :

- 10 % pour le 2^{ème} inscrit
- 20 % pour le 3^{ème} inscrit
- 50 % pour les suivants

Possibilité de paiement fractionné :

- Par 3 chèques bancaires : les chèques seront déposés en octobre, janvier et avril. Les trois chèques, remis à l'inscription, doivent être datés du jour de la signature (article L 131 du Code monétaire et financier).
- Par 10 prélèvements mensuels : **fournir un RIB/IBAN.**

Chèques vacances acceptés.

Les Harmonies peuvent prendre en charge une partie des cotisations de leurs membres (se renseigner auprès des Harmonies municipales).

Vous pouvez également solliciter votre comité d'entreprise.

L'EMPCB communique par mail via le site de l'école de musique.

Merci de vérifier que les mails n'arrivent pas dans les courriers indésirables.

Contact : empc.charlieu@free.fr ou 04-77-60-19-09

L'école n'a pas d'employé administratif. Ce sont les bénévoles qui gèrent les messages et vous répondent dans les plus brefs délais.

En cas d'absence d'un élève, envoyer un message (SMS ou mail) directement au(x) professeur(s).

Cour des Musées
9 boulevard du Général Leclerc
42190 CHARLIEU
Tél. : 04 77 60 19 09

L'École de Musique du Pays de Charlieu-Belmont (EMPCB) est une association gérée par des bénévoles.

Elle emploie des professeurs professionnels et elle suit le schéma départemental de l'enseignement de la culture mis en place par le Conseil Départemental de la Loire.

A ce titre, elle dispense des cours d'instrument, de chant et de Formation Musicale.

Elle propose également des ateliers de pratique collective en complément des cours.

INSTRUMENTS : Accordéon, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, guitare basse et guitare classique, harpe, piano et piano jazz, saxophone, trompette, violon, violoncelle...

ATELIERS :

- Chorale enfants, Chorale adultes Chansons.
- Big Band, Swing, Musiques actuelles, musique de chambre, Graine d'orchestre, Cordes ...

Dates d'inscriptions rentrée 2023 - À L'ÉCOLE DE MUSIQUE, À CHARLIEU.
Mercredi 6 septembre de 14h à 19h et samedi 9 septembre de 9h à 13h

Reprise des cours : Lundi 11 septembre 2023 Fin des cours : Samedi 29 juin 2024
Semaine de découverte du 4 au 9 septembre

	Zone A
Rentrée Scolaire 2023	4 septembre 2023
Vacances TOUSSAINT 2023	21 octobre 2023 6 novembre 2023
Vacances NOËL 2023	23 décembre 2023 8 janvier 2024
Vacances HIVER 2024	17 février 2024 4 mars 2024
Vacances PRINTEMPS / PÂQUES 2024	13 avril 2024 19 avril 2024
Vacances ÉTÉ 2024	6 juillet 2024 2 septembre 2024